



## La méthode Coué du Système

Le saviez-vous ? Les électeurs de la N-VA votent pour ce parti sépariste, mais sont en réalité des belgiciens. Le problème communautaire se joue dans tout le débat politique et attise les passions, mais il n'intéresse qu'une infime minorité des Belges. Les citoyens italiens ont porté leurs suffrages sur des formations en révolte contre l'Union européenne, mais ils sont viscéralement europhiles. Les référendums n'ont pas de raison d'être, car les votants répondent à autre chose que ce qui leur est demandé. D'où sortent ces constatations hallucinantes ? Des sondages, que certains verrait bien se substituer aux élections – un tour d'ordinateur et ce serait joué. Des sondages régulièrement démentis, par le simple bon sens et par les faits, mais qui servent de boussoles à d'innombrables politiciens, robotisés par la pensée unique, parce qu'ils parlent, presque invariablement, le langage de celle-ci.

C'est ainsi que le Système essaie de dissimuler aux Wallons qu'ils sont grugés et infériorisés dans leur union avec la Flandre et que l'avènement de leur protection sociale dépend d'une Europe assujettie aux lois férolement néo-libérales du marché mondialisé. En fait, les deux phénomènes se tiennent. Les intérêts dominants de l'économie flamande nous entraînent dans une quête éssoufflante, et de plus en plus vaine, d'une compétitivité toujours plus forte... qui requiert une austérité toujours plus dure. Même le FMI vient de découvrir sa nocivité, c'est dire ! Il a pu arriver un certain temps que les exportations du plat pays s'en trouvent dépassées, mais lui-même commence à subir le retour de bâton dans quelques-unes de ses plus grandes entreprises. Hélas, que dire de la Wallonie, dont s'affaisse le vieux socle industriel et dont les bourgeois du renouveau subissent les gelées de la raréfaction du crédit, de la montée de la misère et de la

viscéralité des implantations étrangères ! Où voit-on, sur le continent, les fédémains radieux et mélodieux qui osaient promettre les inventeurs fous des traités de Maastricht et de Lisbonne, et du pacte monétaire qui va avec ? Nulle part, même pas en Allemagne, où se fait jour le constat qu'ont été payés trop cher les avantages du commerce extérieur.

La 'troïka' formée par les canassons dopés au fanatisme doctrinaire de la Commission européenne, de la Banque centrale de Francfort et du FMI est tellement bête et cruelle qu'elle jette dans la rue des peuples dont elle menace jusqu'aux écoles et aux hôpitaux. Elle aura beau faire et méfiaire, Portugal ne rembourseront jamais leurs dettes, tout simplement parce que la facture est politiquement impayable en démocratie. Et quelques autres États sont sur le seuil de la même détresse. Comprenant enfin d'où vient le mal, les citoyens s'insurgent et répudient les gouvernements qui les soumettent à pareille cure. Ceux d'Italie viennent de montrer à quelles extrémités peut porter le désespoir.

### Et la Belgique ?

La Belgique n'en est pas encore là, mais elle est assaillie par les remous des autres et il y a trop d'artifices d'écritures et de prévisions hasardeuses dans ses comptes pour nous préserver des tuiles qui déjà tombent du toit. Pour comble d'idiote, la ratification du traité budgétaire européen rétrécit encore la marge de manœuvre, qui était déjà trop étroite, des pouvoirs publics. Elle nous livre entravés aux outrages de la Commission européenne, tout entière imprégnée de néo-libéralisme. La situation devient si inquiétante (surtout pour ceux qui en connaissent les coulisses) que des voix commencent à s'élever, dans le PS, pour réclamer

volatilité des implantations étrangères ! Où voit-on, sur le continent, les fédémains radieux et mélodieux qui osaient promettre les inventeurs fous des traités de Maastricht et de Lisbonne, et du pacte monétaire qui va avec ? Nulle part, même pas en Allemagne, où se fait jour le constat qu'ont été payés trop cher les avantages du commerce extérieur.

Malheureusement, la sève révolutionnaire de la Wallonie semble avoir depuis l'évaporation des utopies marxistes. De nos jours, c'est l'identité nationale qui sécrète le ferment révolutionnaire et, en même temps, la stratégie démocratique. M. Magnette est sur la

voie de le comprendre intégralement. Mais la Wallonie n'est pas une nation, et c'est la meilleure explication de la longue série de ses défaites dans ses épreuves de force avec la Flandre. C'est dans son identité française qu'elle doit trouver recours et regain de vigueur. Sans qu'il faille pour cela renier les particularités de ses territoires, ni récuser les efforts parfois

méritoires de son gouvernement

pour la sortir de l'ornière. Encore

faudrait-il que la France s'arrache

à elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

ses grondements populaires en ap

portent le présage. Et, après tout, le

prochain référendum britannique

sur la question pourra lui donner

un exemple salutaire.

En attendant, la flamandisation du

pouvoir belge, déjà très patente, se

prolonge dans les reconstitutions,

brique par brique, de la Grande

Néerlande de 1815. La France est

la quatrième puissance militaire

du globe, mais c'est avec l'armée

des Pays-Bas que se multiplient les

collaborations. Avec les Pays-Bas

aussi qu'un ministre wallon des Af

faires étrangères amorce le rassem

blement des locaux diplomatiques

– où les Flamands trusstent déjà la

majorité des meilleurs postes. Il hu

tile de dire que tout cela n'est pas

sans conséquences économiques

et commerciales et quelques attachées

économiques créées par le même

M. Reynders ne font qu'aggraver

nos affaires.

Les grands problèmes sont de

vant nous, dans le vieux frigo de

Paul Vanden Boeynants, où le gou

vernem Di Rupo les a remisés

comme il a pu, après avoir sacrifié

les francophones de la périphérie

bruxelloise. C'est, de son point de

vue, son succès technique le plus

évident, mais il est improbable qu'ils y congèlent jusqu'aux élections de 2014, d'autant plus que la sixième réforme de l'Etat prend du retard, au grand dam de la Flandre.

Fédéralisme élargi, confédéralisme, indépendance ? En bons La

tins et Français, trempés dans une

vieille culture juridique, les Wal-

lons distinguent soigneusement

ces concepts. Pas les Flamands,

qui ont de l'avenir une vision évo

utive, et non statique. Demeure

cette réalité de granit : il faudra cé

der encore à leurs impatiences, et il

importera assez peu que nos interlocuteurs soient la N-VA, le CD&V, le VLD ou le SPA. Les uns sont plus ou moins néo-libéraux et les autres plus ou moins séparatistes, mais la résultante des forces fera que nous avancerons dans la direction vou

ue par le nord.

Pour la Wallonie, et encore plus pour Bruxelles (où l'anglicisation

fraie la voie à la flamandisation),

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu

ropéenne. Patience, elle y vient ;

elle-même à son effacement mor

tinifère devant la supranationalité eu



## Débat: l'État Wallonie-Bruxelles, étape nécessaire ou dernier songe belgicain ?

L'article de Jean-Paul Roos paru dans le numéro de *France-Wallonie-Bruxelles* du mois de mars 2013 a suscité la controverse, en ce qu'il sa- luait, toutefois avec réserves, la proposition d'Olivier Maingain de consti- tuer un 'État Wallonie-Bruxelles'.

Il nous est apparu utile – et même indispensable – d'en débattre dans notre revue. François Detif et Jean-François Goosse, d'une part, Jacques Lenain, d'autre part, ont accepté de se livrer à cet exercice particulier: exposer les mérites et inconvénients de la proposition d'Olivier Main- gain, les perspectives qu'un État Wallonie-Bruxelles offre à la cause ré- unioniste, sa nécessité dans la défense des intérêts wallons et bruxellois

### L'État Wallonie-Bruxelles, une étape nécessaire

L'État Wallonie-Bruxelles, tel que le conçoit Olivier Maingain, diffère de manière essentielle de la Fédé- ration Wallonie-Bruxelles que pro- meuvent Rudy Demotte et Charles Picqué:

1. L'État Wallonie-Bruxelles a une base territoriale exclusive (celle des Régions Wallonie et Bruxelles); la Fédération Wallonie-Bruxelles n'écarte pas, voire appelle à des fins d'équilibre, la constitution d'une 'Fédération Flandre-Bruxelles'.

2. L'État Wallonie-Bruxelles s'inscrit donc dans l'hypothèse d'une après-Belgique, tandis que la Fé- dération Wallonie-Bruxelles pose Bruxelloises comme 'point de co- hésion' d'une 'Belgique toujours grande et belle'.

3. L'État Wallonie-Bruxelles dé- passe avec élégance l'opposition entre Communauté et Région. Si l'advent, il fédérera les régions Wal- lonie et Bruxelles; elles en seront donc à l'origine et le primeront. Au contraire, la prévue 'Fédération Wallonie-Bruxelles', soit la Com- munauté française de Belgique, n'a rien d'une 'fédération': c'est une collectivité publique parallèle aux Régions wallonne et de Bruxelles- Capitale, dénoncée, selon que l'on est régionaliste wallon ou bruxel- lois, comme un instrument bruxel- lois de domination sur la Wallonie ou comme un instrument wallon de domination sur Bruxelles. Bref, ouvre qu'elle détourne l'attention des Wallons et des Bruxellois de la Belgique en tant qu'instrument fla- mand de domination, la Commu- nauté française de Belgique, parée ou non de la fausse appellation de 'Fédération', divise davantage les

Wallons et les Bruxellois qu'elles ne les unit. En revanche, l'État Wallonie-Bruxelles a vocation à les ras- sembler pour faire face aux défis communs: se libérer d'une Bel- gique en voie de dislocation ou d'évaporation et associer leur des- tinée à celle de la nation française – notre nation.

Autonomistes wallons et bruxellois sont des alliés objectifs dans la dé- testation de la Communauté fran- çaise de Belgique, il est vrai bancale en raison de la contrainte belge. Du reste, ils le savent bien et œuvrent de concert à sa suppression. Qu'ils aient à de semblables gémomies l'État Wallonie-Bruxelles, nonob- stant ses différences objectives es- sentielles avec la prévue 'Fédé- ration Wallonie-Bruxelles', indique que c'est bien contre toute alliance entre Wallons et Bruxellois qu'ils se dressent. Ont-ils conscience que, ce faisant, ils jouent le jeu des indé- pendantistes flamands, ravis que Bruxelles, aveuglé par sa lubie de 'district européen séparé de la Wal- lonie', leur soit ainsi abandonné? Est-ce aux réunionnistes wallons et bruxellois d'abonder à leur tour en ce sens, ou, au contraire, de dénon- cer cette erreur funeste?

L'État Wallonie-Bruxelles prépare la fin de la Belgique – une fin heureuse pour les Wallons et les Bruxellois –, autant qu'il la hate, dans la me- sure où il constitue un *cæsus belli*, ou plutôt une cause de séparation pour la Flandre. Mais ne nous mé- prenons pas sur les termes: cet État ne serait que le réceptacle des com- pétences de l'État fédéral belge dé- fuit. De constitution rapide en ce qu'il répondrait à une urgence, il ne durerait que le temps des négoci-

ations d'association avec la France. Mais quel serait ce parlement? Pas ceux de la Région wallonne, de la Région de Bruxelles-Capitale ou de la Communauté française de Bel- gique, dont aucun ne représente tous les Wallons et tous les Bruxellois; le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale serait, en outre, paralysé par le veto de ses élus flamands. En conséquence, un parlement élu représentant sans dis- tinction les Wallons et les Bruxellois est indispensable. Il ne se substi- tuerait pas aux parlements fédérés wallon et bruxellois, qui continueraient à exercer leurs compétences propres, mais succéderait au parlement fédéral belge. Enfin, il y a lieu de tenir compte du principe de droit international, qui reconnaît aux li-

mités administratives internes le caractère de frontières d'État en cas de sécession. Au contraire de la Communauté française de Bel- gique, l'État Wallonie-Bruxelles se- rait pourvu d'un territoire, résultant de l'addition de ceux de ses com- posantes wallonne et bruxelloise;

c'est pour leur réunion simultanée à la France qu'il serait, du reste, ins- titué. Il est possible et souhaitable que cet État provisoire entame les négociations d'association en paral- lèle à celles portant sur la liquida- tion de la Belgique; il est aussi pos- sible qu'il doive, au prix de grandes tribulations, éprouver sa non-via- bilité avant de rejoindre la France, mais il appartiendra aux réunio- nistes wallons et bruxellois de se montrer assez convaincants pour éviter ce purgatoire inutile.

François Detif (avec Jean-François Goosse)

Le comité de rédaction

alors que la Belgique est en voie de dislocation, ou, au contraire, ses vices rédhibitoires et ses séductions captieuses, propres à détourner Wallons et Bruxellois de la solution française et à les mener dans une impasse.

Au-delà de l'accord sur l'objectif – la réunion de la Wallonie et de Bruxelles à la France –, l'on entre dans la politique-fiction. Il y a donc intérêt – mieux: nécessité – à imaginer et confronter divers scénarios et à évaluer dans quelle mesure ils sont souhaitables mais aussi possibles.

Le débat est donc ouvert. Puisse-t-il enrichir d'arguments nouveaux les réflexions de nos lecteurs. Puissent ceux-ci s'en saisir, car c'est de notre destin à tous qu'il en va.



## L'État Wallonie-Bruxelles, le dernier songe belgicain

Les Franco-Belges peinent à sortir de l'illusion qu'un avenir commun durable avec la Flandre, même dans un Etat réduit à sa forme 'conférale', resterait encore possible. Quand ils y parviennent, de plus en plus couramment grâce à l'agressivité flamande, ils succombent aussitôt, sauf exception, à une autre illusion, celle d'une Belgique continuée sans la Flandre. Un Royaume plus petit, mais plus homogène, plus cohérent, et tout aussi belge'. C'est ce qu'illustre l'Etat Wallonie-Bruxelles souverain, dont les fondations pourraient être posées par anticipation à l'intérieur même du Royaume belge francophone, avant qu'il ne disparaisse, tout comme la Flandre y fonde son Etat national, jour après jour, en utilisant pour ce faire sa maîtrise de l'Etat central belge. Mais une autre illusion alternative est aussi, pour un nombre substantiel de Franco-Bruxellois (comme l'indique un récent sondage), un Etat bruxellois souverain, débarrassé à la fois du 'fardeau flamand' et du 'fardeau wallon', une sorte de 'Principauté' de type 'luxembourggeois' ou 'moré-gasque', aussi tranquille, prospère et protégée; la Wallonie, quant à elle, créant aussi son propre Etat, ou bien rejoignant, seule, la France. Tentons, en quelques lignes, de récapturer les arguments pertinents pour disposer ce songe sur l'Etat Wallonie-Bruxelles, et sur l'Etat bruxellois, pour que puisse se dévoiler la seule et véritable solution, pour Bruxelles, ensemble avec la Wallonie.

### 1. La Fédération ou l'Etat fédéré Wallonie-Bruxelles, une première impossibilité

Des années après sa fausse naissance, la 'Fédération Wallonie-Bruxelles' n'est toujours que la nouvelle dénomination, purement médiatique car sans traduction juridique, de la Communauté française de Belgique<sup>2</sup>. Pourtant, une proposition toute récente d'Olivier Maingain est de la 'renforcer' en la transformant en 'Etat fédéré'. Mais comment renforcer une entité qui n'existe pas, même pas sous la forme d'une simple définition? Et dont la Flandre n'autorisera jamais la création dans le cadre de la Belgique franco-flamande, puisqu'elle

<sup>2</sup> Voir ma note sur « la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce non être » ([www.belgique-francaise.fr](http://www.belgique-francaise.fr)), point IV, qui donne les sept raisons fondamentales qui rendent la survie d'un tel Etat bicephale 'francophone' impossible.

la priverait de son contrôle politique sur Bruxelles. Car si la Flandre simpose encore le carcan belge, c'est essentiellement pour conserver ce contrôle, qui complète le contrôle physique permis par l'enclave-ment complet du territoire bruxellois en territoire flamand, en es- tôt, sauf exception, à une autre illu-sion, celle d'une Belgique continuée sans la Flandre. Un Royaume plus petit, mais plus homogène, plus cohérent, et tout aussi belge'. C'est ce qu'illustre l'Etat Wallonie-Bruxelles souverain, dont les fondations pourraient être posées par anticipation à l'intérieur même du Royaume belge francophone, avant qu'il ne disparaisse, tout comme la Flandre y fonde son Etat national, jour après jour, en utilisant pour ce faire sa maîtrise de l'Etat central belge. Mais une autre illusion alternative est aussi, pour un nombre substantiel de Franco-Bruxellois (comme l'indique un récent sondage), un Etat bruxellois souverain, débarrassé à la fois du 'fardeau flamand' et du 'fardeau

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

la priverait de son contrôle politique sur Bruxelles. Car si la Flandre simpose encore le carcan belge, c'est essentiellement pour conserver ce contrôle, qui complète le contrôle physique permis par l'enclave-ment complet du territoire bruxellois en territoire flamand, en es- tôt, sauf exception, à une autre illu-sion, celle d'une Belgique continuée sans la Flandre. Un Royaume plus petit, mais plus homogène, plus cohérent, et tout aussi belge'. C'est ce qu'illustre l'Etat Wallonie-Bruxelles souverain, dont les fondations pourraient être posées par anticipation à l'intérieur même du Royaume belge francophone, avant qu'il ne disparaisse, tout comme la Flandre y fonde son Etat national, jour après jour, en utilisant pour ce faire sa maîtrise de l'Etat central belge. Mais une autre illusion alternative est aussi, pour un nombre substantiel de Franco-Bruxellois (comme l'indique un récent sondage), un Etat bruxellois souverain, débarrassé à la fois du 'fardeau flamand' et du 'fardeau wallon', une sorte de 'Principauté' de type 'luxembourggeois' ou 'moré-gasque', aussi tranquille, prospère et protégée; la Wallonie, quant à elle, créant aussi son propre Etat, ou bien rejoignant, seule, la France. Tentons, en quelques lignes, de récapturer les arguments pertinents pour disposer ce songe sur l'Etat Wallonie-Bruxelles, et sur l'Etat bruxellois, pour que puisse se dévoiler la seule et véritable solution, pour Bruxelles, ensemble avec la Wallonie.

la priverait de son contrôle politique sur Bruxelles. Car si la Flandre simpose encore le carcan belge, c'est essentiellement pour conserver ce contrôle, qui complète le contrôle physique permis par l'enclave-ment complet du territoire bruxellois en territoire flamand, en es- tôt, sauf exception, à une autre illu-sion, celle d'une Belgique continuée sans la Flandre. Un Royaume plus petit, mais plus homogène, plus cohérent, et tout aussi belge'. C'est ce qu'illustre l'Etat Wallonie-Bruxelles souverain, dont les fondations pourraient être posées par anticipation à l'intérieur même du Royaume belge francophone, avant qu'il ne disparaisse, tout comme la Flandre y fonde son Etat national, jour après jour, en utilisant pour ce faire sa maîtrise de l'Etat central belge. Mais une autre illusion alternative est aussi, pour un nombre substantiel de Franco-Bruxellois (comme l'indique un récent sondage), un Etat bruxellois souverain, débarrassé à la fois du 'fardeau flamand' et du 'fardeau wallon', une sorte de 'Principauté' de type 'luxembourggeois' ou 'moré-gasque', aussi tranquille, prospère et protégée; la Wallonie, quant à elle, créant aussi son propre Etat, ou bien rejoignant, seule, la France. Tentons, en quelques lignes, de récapturer les arguments pertinents pour disposer ce songe sur l'Etat Wallonie-Bruxelles, et sur l'Etat bruxellois, pour que puisse se dévoiler la seule et véritable solution, pour Bruxelles, ensemble avec la Wallonie.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

### 2. L'Etat fédéral Wallonie-Bruxelles, une seconde impossibilité

Une fois la Belgique franco-flamande disloquée, la création d'un Etat souverain Wallonie-Bruxelles, qui n'aurait donc pu être 'préparée', est une question qui s'impose. Y répondre avec honnêteté, courage et lucidité consiste à s'interroger sur sa faisabilité, sa viabilité. Or, sur les plans politique (impossible partage fédéral des pouvoirs politiques entre ses deux membres si dissemblables), financier (impossible répartition des sacrifices entre ses deux membres si différents et si inégaux) et territorial (impossible continuité entre ses deux parties, et échanges entre elles placés du coup sous le contrôle exclusif d'une Flandre hostile et maîtresse du 'détroit' qui les sépare), la possibilité d'un tel Etat bicephale serait proche de zéro<sup>3</sup>. Pour prétendre le contraire, il faut contre-argumenter... Or, à ce jour, les élites et meilleurs décisionnels franco-belges n'ont jamais produit le moindre argumentaire étayé sur le concept d'Etat Wallonie-Bruxelles (ainsi, faire de Bruxelles un territoire franco-belge, qui se tait, té- gumentaire etayé sur le concept co-belges, contraints d'occuper le terrain, nul besoin d'y croire,

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Bruxelles, ville internationale ? », point V.

<sup>3</sup> Voir ma note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », contribution à la journée dédiée sur l'après-Belgique d'avril 2011.

<sup>4</sup> Voir « Brux

lisable ou mort-né ou éphémère, pour négocier un statut français d'intégration de la Wallonie et de Bruxelles. Nul besoin d'une telle entité juridique qui, si elle parvenait à naître, le ferait dans des conditions catastrophiques (politiques, institutionnelles, financières, territoriales, sociales...), du fait de ses tares constitutives, et dont il faudrait très vite organiser la disparition, dans des conditions encore plus catastrophiques. Nulle nécessité d'un tel travail: nouvelle constitution, nouveau parlement, nouvelles élections, nouveau budget, nouveau partage des pouvoirs et du fardeau financier entre Bruxelles et la Wallonie, etc., toutes choses quasi-infaillibles du reste. En tout cas, ce n'est pas aux réunionnistes de faire semblant d'y croire; mout politiciens, bruxellois comme wallons, s'en chargeront, par conviction forcée ou dans l'objectif d'exister pendant cette phase chaotique.

De plus et surtout, invoquer le besoin d'un tel État Wallonie-Bruxelles constituerait moins une ambition dressée contre la Flandre qu'une posture affirmée contre la France. Dès lors, comment des réunionnistes pourraient-ils être enten-

Dans le contexte actuel, les politiques d'austérité sont contre-productives. Ainsi parle un libéral flamand, Paul De Grauwe, qui a passé douze ans dans les allées du Parlement belge et patronne aujourd'hui le European Institute de la London School of Economics and Political Science. Ce qui l'agace, c'est l'irrationnalité des acteurs politiques. Il devrait pourtant savoir que la politique n'est pas une science, mais un art consommé de rapport de forces où la mauvaise foi le dispute à l'aveuglement idéologique. Pas question de relâcher l'effort budgétaire, lui répondent donc en chœur Gwendolyn Rutten (Open VLD) et Pieter De Crem (CD&V). Et si Eliot Di Rupo se plaint de la façon dont l'Union européenne gère la crise, il se fait rappeler à l'ordre par Karel De Gucht, commissaire européen au Commerce (Open VLD).

Mais la Commission n'a que le pouvoir et l'orientation que les chefs de gouvernement consentent de à lui donner. Il est donc trop facile de se soustraire à ses responsabilités en accusant Bruxelles. Ce qui est inquiétant, néanmoins, c'est que l'Union européenne apparaît de plus en plus comme un monstre froid chargé de faire respecter l'orthodoxie libre-échangiste, au prix d'une popularité croissante.

Ainsi, Karel De Gucht prépare un accord de libre échange avec les États

cord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui devrait s'étendre par la suite à l'ensemble de l'Amérique. Ensuite, l'Union européenne devrait établir un partenariat étroit avec l'Amérique du Nord et l'Amérique latine.

Karel De Gucht et Charles de Gaulle<sup>1</sup>

Ainsi, Karel De Gucht prépare un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui devrait s'entendre par la suite. Ainsi, Karel De Gucht prépare un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui devrait s'entendre par la suite. Mais la Commission n'a que le pouvoir et l'orientation que les chefs de gouvernement consentent à lui donner. Il est donc trop facile de se soustraire à ses responsabilités en accusant Bruxelles'. Ce qui est inquiétant, néanmoins, c'est que l'Union européenne apparaît de plus en plus comme un monstre froid chargé de faire respecter l'orthodoxie libre-échangiste, au prix d'une impartialité croissante.

Graewe, qui a passé douze ans dans les allées du Parlement belge et patronne aujourd'hui le European Institute de la London School of Economics and Political Science. Ce qui l'agace, c'est l'irrationalité des acteurs politiques. Il devrait pourtant savoir que la politique n'est pas une science, mais un art consommé du rapport de forces où la mauvaise foi le dispute à l'aveuglement idéologique. Pas question de relâcher l'effort budgétaire, lui répondent donc en chœur Gwendolyn Rutten (Open VLD) et Pieter De Crem (CD&V). Et si Elio Di Rupo se plaint de la façon dont l'Union européenne gère la crise, il se fait rappeler à l'ordre par Karel De Gucht, commissaire européen au Commerce (Open VLD).

l'UE. La conviction de Karel De Gucht doit suffire. Voici ce qu'il répond au journal *Le Monde* : « Traditionnellement, France n'est pas un pays libre-échangiste. C'est vrai quel que soit le gouvernement de droite ou de gauche. J'espére convaincre qu'elle est pourtant bien positionnée pour tirer bénéfice de ce genre d'accord. (...) Je suis attentif à toutes les sensibilités primées par les Etats membres. Je respecte, mais cet accord créera aussi des opportunités pour notre économie. Entre 0,5 % et 1 % de croissance, d'après les études les plus prudentes. La France compte le plus grand nombre de multinationales en Europe, et leurs résultats sont excellents. Il ne s'agit pas d'un problème économique, au contraire.»

Le problème est donc culturel, selon Karel De Gucht. La question, ici, n'est pas de savoir si la France est assez pro-européenne, mais assez libre-échangiste (au risque de confondre intégration européenne et intégration d'une économie globale).

Il est permis de s'interroger sur l'évolution de la démocratie en Europe. Le débat politique est ainsi neutralisé par l'obligation d'adhérer sans réserves à une idéologie. Il est clairement affirmer d'associer la doxa libre-échangiste au respect des droits de l'homme et de l'imposer ainsi comme un fondement de la démocratie européenne.

sen-  
ment  
; po-  
gou-  
tron  
dau-  
que  
ééra-  
l qui  
que,  
ééca-  
la ci-  
que la  
de de  
sosité,  
men-  
hamp  
e par  
a dé-  
a que  
men-  
avait,  
éérent  
; à la  
ut, il  
s et  
ren-  
et la  
pour  
euro-  
qu'il  
insti

ce qu'il déclarait il y a peu : « L'Angleterre en état maritime, liée par ses marchés, son ravitaillement, les plus divers, et souvent les plus éloignés, et soumis à elle tous les processus économiques avec les Etats, et d'abord avec les Etats-Unis, est à prévoir que la communauté atlantique, dont les membres qui seraient très divers, n'y résistera pas, et qu'en définitive, une Communauté atlantique sous dépendance et dirigée par les Etats-Unis, un grand marché mondial, un grand marché atlantique, un grand marché européen, une communauté européenne. »

lois qui en le temps et le chaos finit la 'solution' d'autant moins définie et continuée et niste est à table. À ce être la co héritage bello vivre. Il app niste de cadre d'ir la Belgiqu cifique et ocial de gra ticulari pour informé s'choisir en vère à la FF et une form à la Franc premières, ractère frâ Bruxelles, blement ce tère propp avec celuij

<sup>5</sup> Voir la note sur « les trois conceptions d'une union avec la France », déjà citée .

c'est que l'Europe en voie d'intégration ne résisterait pas à la vague anglo-saxonne. Voici ce qu'il déclarait il y a cinquante ans : « L'Angleterre en effet est insulaire, maritime, liée par ses échanges, ses marchés, son ravitaillement, aux pays les plus divers, et souvent les plus lointains. (...) La Communauté européenne s'accroissait de cette façon verrait se poser à elle tous les problèmes de ses relations économiques avec une foule d'autres Etats, et d'abord avec les Etats-Unis. Il est à prévoir que la cohésion de tous ses membres, qui seraient très nombreux, très divers, n'y résisterait pas longtemps, et qu'en définitive il apparaîtrait une Communauté atlantique colossale sous dépendance et direction américaines, et qui aurait ôt fait, d'absorber la Communauté européenne. »

Cinquante ans plus tard, tandis que l'Angleterre menace de se retirer de l'UE et que partout le rêve européen se brise, Karel De Gucht répond à Charles de Gaulle. Il reproche à la France de ne pas avoir une tradition libre-échangeiste et s'apprête à créer, au nom de 500 millions d'Européens, un grand marché commun avec les Etats-Unis.

Certes, il y a des raisons historiques et culturelles de se sentir proche des Etats-Unis, auxquels la démocratie apparaît beaucoup... Mais la démocratie appartient à ceux qui la font vivre.